

Le 08 août 2025

Mesdames, Messieurs les Présidents de comités et de CTR,

Un stage de formateur de T.I.V. est organisé du 21 au 23 novembre 2025 à la Gravière du Fort (Rue de Lingolsheim, 67810 Holtzheim).

L'hébergement se fera à l'hôtel Ibis Strasbourg Aéroport Le Zénith

2 rue du Maréchal Foch, Route de Schirmeck

67380 LINGOLSHEIM

Les repas du soir seront pris au restaurant « la Diligence »

7 rue du Maréchal Foch, Route de Schirmeck

67380 LINGOLSHEIM

Rendez-vous est donné le vendredi 21 novembre 2025 à 8h30.

Fin prévisionnelle le dimanche vers 13h00.

La présence des stagiaires est obligatoire pendant toute la durée du stage.

Le bulletin d'inscription, dûment complété par chaque candidat, est transmis au Président de la CTR dont il dépend, charge à celui-ci d'envoyer au siège national et une copie dématérialisée à : pdumas@ffessm.fr.

La participation est fixée à 250,00€ par stagiaire et doit être réglée par le biais de HelloAsso (lien et QR code joint). Elle comprend les frais de stage, l'hébergement et les repas du vendredi midi au dimanche midi.

Le déplacement ainsi que les frais d'arrivée le jeudi soir sont à la charge des stagiaires.

<https://www.helloasso.com/associations/ffessm-commission-technique/evenements/formateur-tiv-la-graviere-du-fort>



Les stagiaires ont la possibilité d'arriver le jeudi soir (supplément de 43€ par personne petit déjeuner compris) à régler directement à votre arrivée. Le repas du jeudi soir peut être pris au restaurant « La Diligence » où nous mangerons les vendredi et samedi soir

Arrivée anticipée à mentionner sur le formulaire d'inscription.

Chaque stagiaire recevra un accusé de réception et une convocation quinze jours avant le stage.

Bulletin d'Inscription

Stage de formateur de T.I.V.

La Gravière du Fort du 21 au 23 novembre 2025

Le dossier d'inscription complet est à adresser à votre C.T.R. qui le transmettra au siège fédéral au plus tard pour le **15 octobre 2025**.

Joindre à votre demande ce formulaire dûment complété, récépissé de licence en cours de validité, copie carte TIV et paiement de 250,00€ par le biais de HelloAsso (lien ci-dessous).

Arrivée possible le jeudi soir sur réservation moyennant un supplément de 43.00€ par personne (petit déjeuner compris) à régler directement à votre arrivée. Le repas du jeudi soir peut être pris au restaurant « La Diligence » où nous mangerons les vendredi et samedi soir.

NOM : PRENOM :

N° DE LICENCE : E. MAIL :

DATE DE NAISSANCE :

TEL. PORTABLE : TEL. FIXE :

COMITE REGIONAL : N° DE CLUB :

FONCTION LOCALE, DEPARTEMENTALE, REGIONALE :

DATE ARRIVEE :

☐ JEUDI SOIR

☐ VENDREDI MATIN

AVIS DU PRESIDENT DE LA C.T.R. (obligatoire)

Avis favorable Avis défavorable (rayer la mention inutile)

Ordre de priorité (indispensable cas de candidatures multiples) :

Le Président de la C.T.R.

Cachet - Signature